



Flash Info

JANVIER 2010

N° 9



Edito

René MASSETTE, Président du SYDEVOM

2009 se termine et il est donc l'heure de dresser les bilans et de se projeter vers l'avenir.

Tout d'abord, je tenais à vous remercier toutes et tous pour votre collaboration et pour les efforts que vous avez fournis.

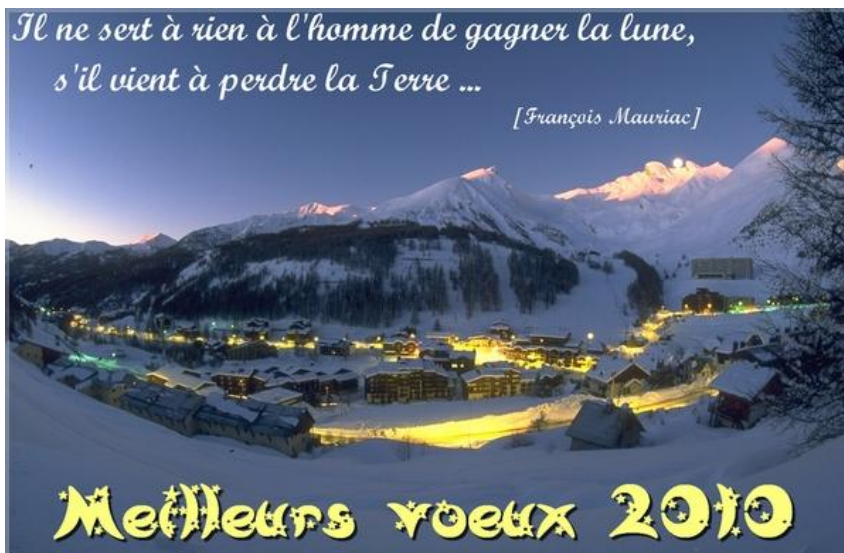
Je tenais aussi à vous informer que le nombre d'habitants permanent a nettement évolué sur notre territoire (+18%). Nos statistiques prendront dorénavant en compte le recensement INSEE de 2008 soit une population de 117 783 habitants contre 102 648 en 1999.

Sur le périmètre du SYDEVOM 2009, les premières tendances montrent une augmentation du tri des emballages et une stagnation au niveau du verre, du papier, et des ordures ménagères. Il faut donc impérativement poursuivre nos efforts tant en matière de communication, que d'équipement à disposition des habitants.

Pour conclure, toute l'équipe du SYDEVOM se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2010.

*Il ne sert à rien à l'homme de gagner la lune,
s'il vient à perdre la Terre ...*

[François Mauriac]



Bilan com' 2009

L'année 2010 vient de commencer, il est donc temps de faire un petit bilan de nos actions de communication. En 2009, Cécile et Julien ont sensibilisé au tri, au recyclage et à la réduction des déchets environ **3 415** personnes. Ils se sont rendus dans différentes écoles du département.

Ils ont ainsi rencontrés plus de **1 876 enfants** âgés de 6 à 13 ans. Ils ont organisés **les Recyclades** et ont été présent sur des stands lors de grandes manifestations. Ils ont ainsi pu répondre aux questions de plus **1 280 personnes**.



Pour améliorer la communication et la diffusion de l'information, les ambassadeurs du tri se sont aussi rendus dans plusieurs collectivités afin de rencontrer les élus et les agents, puis de répondre à leurs questions concernant la gestion des déchets sur le département.

Et le compostage

En 2009, par votre intermédiaire, le SYDEVOM a distribué 917 composteurs. Ainsi, 7 367 composteurs ont été distribués sur notre territoire ce qui représente 14 % de foyers équipés (chiffes basés sur la seule distribution du SYDEVOM)

Nous pouvons saluer notamment le SEDEM de Peyruis qui a adhéré à notre opération

avec l'acquisition de 420 composteurs au printemps dernier. Pour accompagner le SEDEM dans cette nouvelle démarche, deux réunions publiques ont été organisées aux Mées et à Peyruis les 6 et 15 mai.

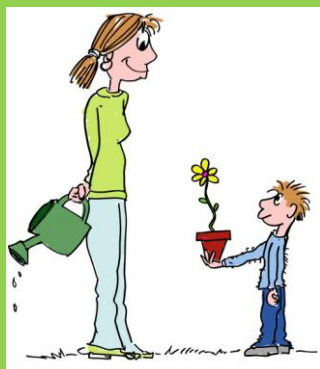
Et pour 2010 ?

Les objectifs nationaux et départementaux sont tels que nous devons redoubler d'efforts. Sur notre département, il est préconisé d'équiper 75 %

des foyers « équipables » en composteurs. Alors, si en 2009 un peu plus de 900 composteurs ont été distribués, l'objectif est d'atteindre **2 000 composteurs pour fin 2010**.

Vous savez donc tout sur ce nouveau challenge et sur ce qu'il nous reste à faire ensemble pour cette nouvelle année.

N'hésitez pas à contacter Christel LEROY : sydevom-accueil@wanadoo.fr



Recrutement au SYDEVOM

Après le départ de Julien, le SYDEVOM a recruté deux nouvelles personnes et les a accueilli dans leur locaux le 18 Janvier 2010.

Charlotte CONCIATORE a été recrutée pour une durée d'un an et reprend le poste vacant. Elle sera donc chargée de la communication sur le tri et le recyclage.

Jean-Marie ALBERT, recruté pour trois mois pour accentuer la communication sur le tri et la réduction à la source des déchets.

Les astuces de nos grands mères

Vinaigre à tout faire



Pourquoi dépenser des sommes importantes, polluer et générer des déchets dangereux lors des taches ménagères alors qu'il existe notre bon vieux vinaigre blanc. En effet, le principe actif du vinaigre blanc (l'acide acétique) est doté de diverses propriétés.

Nettoyantes, anticalcaires, antiseptiques... On peut donc l'utiliser dans diverses tâches. Du nettoyage des vitres, inox et autres surfaces brillantes, en passant par le détartrage, il est également efficace dans l'entretien du linge (détachage, assouplissant, fixation des couleurs).

Découvrez toutes ses vertus et les modes d'emploi sur le site de Terre Vivante : <http://www.terrevivante.org/743-vinaigre-a-tout-faire-.htm>

Le citron

C'est un décapant fantastique grâce à l'acide citrique qu'il contient. Quand il est utilisé avec du sel, il est particulièrement efficace pour nettoyer le cuivre et le laiton, pour blanchir des blancs et éclaircir des couleurs.

Le citron est également efficace pour supprimer les mauvaises odeurs de votre maison et micro-onde par exemple en produisant une vapeur fraîche et désodorisante.



Bicarbonate de soude



Mélangez-le avec de l'eau pour former une solution modérément alcaline afin de dissoudre la saleté et la graisse.

Employez-le sec (en poudre), et ses particules minuscules agissent comme un abrasif puissant qui ôte les taches des tapis et enlève les marques des surfaces sans les rayer.

La poudre devient également une pâte dentifrice efficace et même un shampooing, cependant, rappelez-vous de bien vous brosser les cheveux après. Le bicarbonate de soude fait également des merveilles sur les rideaux de douche, qui sont des nids à micro-organismes.

Les Points d'Apport volontaire

Pour augmenter les quantités triées et faciliter le geste de l'usager, la communication ne suffit pas, il faut aussi avoir un nombre de points d'apport volontaire conséquent. Le Conseil Général préconise d'avoir un îlot de tri pour 200 habitants (moyenne)

Afin d'aider les collectivités à acquérir et à mettre en place toujours plus de points d'apport volontaire, le Conseil Général des Alpes de Haute Provence subventionne actuellement à hauteur de 60% (hors génie civil) l'achat de conteneurs destinés au tri sélectif.

Les colonnes, les bacs jaunes, les chalets en carton sont concernés. Il faut donc en profiter avant que le taux de subvention diminue.



Gestion des déchets dans les établissements scolaires

L'association GESPER propose aux collectivités une gestion des déchets dans les établissements scolaires. L'objectif est de mettre en œuvre un projet de prévention et de compostage autonome des déchets alimentaires. Ce projet doit être considéré par les collectivités comme un outil au service de

l'Education au Développement Durable et un axe d'actions privilégié pour les Agendas 21 scolaires et territoriaux. Une opération exemplaire de compostage des déchets alimentaires de la restauration collective est active depuis 2004 au lycée Pierre-Gilles de Gennes à Digne les bains.



Ce projet est soutenu par le Financement Régional pour l'Environnement et l'Energie (FREE). Un recueil propose un soutien méthodologique et technique pour la définition et la conduite d'un projet de prévention et de compostage autonome dans un établissement scolaire.

Annuaire des associations de l'environnement

Cet annuaire a été créé par l'Agence Régionale Pour l'Environnement (ARPE). Il répertorie l'ensemble des structures d'utilité sociale travaillant dans le domaine de l'environnement.

On retrouve différentes informations sur ces structures comme le nom ou le sigle, le statut, le(s) secteur(s) d'activité, le département d'intervention.

Vous trouverez cet annuaire sur le site de l'ARPE PACA dans la rubrique "Associations Environnement" ou à l'adresse suivante :

<http://www.arpe-paca.org/annu-asso.asp?ThNum=Th00000288>



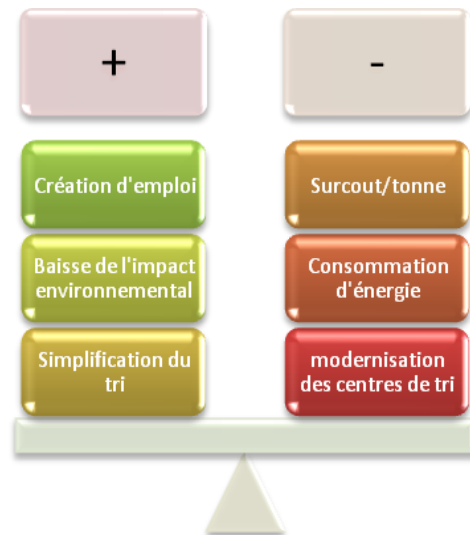
Bientôt de nouvelles consignes de tri pour les emballages plastiques !

Une récente étude de l'ADEME confirme l'intérêt environnemental de l'extension du recyclage à tous les emballages plastiques et non seulement aux bouteilles et flacons. Malgré tout, le surcoût semble freiner les producteurs tout comme les collectivités...

La question de l'élargissement de cette filière est régulièrement posée, notamment par les associations de protection de l'environnement et les collectivités locales, surtout à l'occasion des ré-agrèments de l'éco-organisme.

Le principal frein à cette extension des consignes de tri est essentiellement un problème financier. Sur le plan technique, l'étude conclut que la collecte de l'ensemble des emballages plastiques ne devrait pas nécessiter de modifications organisationnelles insurmontables et cela

engendrerait création d'emploi et bénéfices environnementaux conséquents. Sur le plan économique, le surcoût net s'établit entre 535 et 786 euros par tonne dont une part très significative pour l'étape de tri. Les étapes de collecte et de transports sont plus faiblement impactées.



Explications sur le coût de traitement

En 2010, on observe une évolution des prix des marchés et notamment une baisse du coût de traitement hors taxe (HT) de nos ordures ménagères. La TGAP a augmenté dans la mesure où elle est passée de 13 à 17€ HT/t. Cependant la diminution de l'indice pétrolier compense pratiquement son augmentation pour cette année.

Rappel : La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) a été mise en place selon le principe « Pollueur Payeur » et son augmentation va se poursuivre. Il est donc impératif de réduire la quantité de déchets à la source, et de mettre en place des plans d'action en adéquation avec cet objectif majeur.

Le développement du compostage domestique contribue fortement à cet objectif dans la mesure où il pourrait réduire la quantité annuelle de 70Kg/habitant. La mise en place d'une communication ciblée sur l'achat durable et responsable aurait aussi un rôle important dans cette diminution.

La filière du trimestre : Le Verre

PARTENARIAT



Le SYDEVOM soutient la Ligue Contre le Cancer en reversant **2€ par tonne de verre collecté pour le compte de ses adhérents**. Il compte sur vous pour votre participation à ce geste.

ORIGINE :

- **2500 ans avant JC** : Première utilisation
- **1500 avant JC** : premiers objets utilitaires fabriqués (coupes, bols, bouteilles)
- **Premier siècle après JC** : soufflage du verre à travers une canne à sucre creuse

COMPOSITION :

- 70% Silice
- 15% Soude
- 10% Chaux

CHIFFRES CLES :

- **15 kg/habitant/an** vont aux ordures ménagères (10 Kg de moyenne nationale selon l'ADEME),
- **30 Kg/habitant/an** sont triés sur le territoire SYDEVOM.

COLLECTE :

Elle s'effectue auprès des colonnes vertes situées dans les Points d'Apport Volontaire



TRANSPORT :

- **Prestataire** : le contenu des colonnes est récupéré par des prestataires spécialisés (SITA SUD pour le SYDEVOM)
- **Conditionnement** : Bennes spécifiques
- **Destination** : Verrerie de Vergèze (34)

STOCKAGE :

Le verre est stocké sous forme de calcin (broyage grossier) avant réutilisation



VALORISATION

LE CALCIN REPRESENTE JUSQU'A 95% DE LA MATIERE PREMIERE DES VERRERIES CE QUI REDUIT LE PRELEVEMENT DE MATIERE PREMIERE DANS LE MILIEU NATUREL ET DIMINUE LA CONSOMMATION D'ENERGIE LORS DE LA FABRICATION.

